



LA SEMAINE

À TITRE PERSONNEL

## EMMANUEL LIANDIER, MEMBRE DE "VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE" DANS L'ACADÉMIE D'AMIENS.

CET INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE EN HISTOIRE-GÉOGRAPHIE FAIT PARTIE DE L'ÉQUIPE "VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE" DE SON RECTORAT. CE DISPOSITIF DE L'ÉDUCATION NATIONALE VISE À AIDER LES PROFESSEURS CONFRONTÉS À DES ATTEINTES À LA LAÏCITÉ AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS. UN MOIS APRÈS LE MEURTRE DE SAMUEL PATY, IL TÉMOIGNE DE SA MISSION.

Propos recueillis par Dominique PERRIN

“ Depuis l'assassinat de Samuel Paty, le 16 octobre, je me sens à la fois utile et un peu frustré.

Utile parce qu'avec le référent laïcité du rectorat d'Amiens, Jérôme Damblant, nous apportons un éclairage sur des situations complexes, sur ce qu'autorise ou non la laïcité. Dans l'académie, je compte parmi les trois personnes [de l'équipe Valeurs de la République] amenées à intervenir sur le terrain, quand des écoles, des collèges ou des lycées signalent des atteintes à la laïcité. Frustré car le temps d'échange avec les professeurs le 2 novembre, jour de la rentrée des vacances de la Toussaint, a été annulé pour des raisons sanitaires et sécuritaires. Au rectorat d'Amiens, nous avons été une douzaine à préparer ce moment. Beaucoup d'enseignants étaient encore sous le coup de l'émotion, ils auraient eu besoin d'un sas avant de retrouver leurs élèves. Le ministère a recensé 400 « violations de la minute de silence », lourdes ou légères, le 2 novembre. Sur un total de 12,5 millions d'élèves. Quelques établissements nous ont aussi signalé d'autres litiges. Je me suis occupé d'un cas dans un lycée de l'Aisne, lors d'un cours, le 2 novembre. Ce jour-là, un jeune professeur d'histoire parle de la liberté d'expression et évoque les caricatures de *Charlie Hebdo* devant des premières. La classe est turbulente. Trois filles déclarent que les caricatures ne les font pas rire et que *Charlie Hebdo* offense leur religion. Le professeur se sent attaqué. Le proviseur convoque les élèves, contacte leurs parents, puis nous envoie un signalement. Je me rends sur place le 6 novembre, de 14 heures à 18 heures. Face à moi, les élèves admettent qu'elles étaient très agitées mais expliquent qu'elles ne faisaient que défendre

leur liberté d'expression. Le lien trop souvent fait entre islam et terrorisme, selon elles, les dérange. Toutes les trois condamnent l'assassinat de Samuel Paty sans réserve. Je les sens sincères. Ma médiation a permis à chacun de prendre de la distance. L'enseignement de la laïcité ne passe pas par le bourrage de crâne mais par le dialogue, la pédagogie et le temps long. Je n'ai pas l'impression que les infractions à la laïcité augmentent et il ne faut pas surestimer la gravité des cas. J'interviens quatre à cinq fois par an, surtout pour des contestations d'enseignement. Nous recevons des signalements quand les professeurs d'histoire abordent l'islam, en cinquième, ou le génocide arménien, en troisième. En 2019, je me suis rendu dans un collège de l'Oise, car une famille d'origine turque s'était braquée. Le professeur avait abordé le génocide arménien en montrant une caricature du président turc Erdogan. J'ai expliqué aux parents qu'il ne s'agissait pas d'incriminer tous les Turcs et que le génocide, reconnu par la France, était abordé dans le cadre des violences contre les civils lors de la première guerre mondiale. Ils ont compris et, devant moi, n'ont pas remis en cause le génocide. Nous ne travaillons pas comme un tribunal, mais de façon humaine. Certes, il y a toujours une part d'inconnu : on ne sait jamais si les élèves plus discrets adhèrent aux cours et aux valeurs. Je reste très vigilant car l'État islamique a désigné l'école comme cible à frapper, mais je ne suis pas effrayé. J'ai confiance dans les enseignants et les élèves.

